

ÉVALUATION HAS DES SAD : PREVENIR ET TRAITER LES SITUATIONS DE MALTRAITANCE ET VIOLENCE

Objectif global

Identifier le cadre juridique et les outils imposés par le référentiel HAS de l'évaluation des SAD/ESSMS

Compétences visées

Identifier les attendus de l'évaluation des ESSMS
Identifier et mobiliser les outils et process à mettre en place
Appréhender la réalisation des outils nécessaires : politique de prévention, cartographie des risques, procédure de signalement, etc.

Public

Personnels en agence de services d'aide à domicile : responsable de secteur, coordonnateur, responsable qualité, directeur....ou autre manager en charge des conditions de travail des personnels d'intervention à domicile, de la qualité...

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sauf prérequis incompatibles avec le handicap. Il est toutefois vivement conseillé de nous contacter au préalable afin de nous permettre d'aménager/ adapter si besoin la formation : c.edonlamballe@ediad.com

Prérequis

Être personnels en agence de services d'aide à domicile : responsable de secteur, coordonnateur, responsable qualité, directeur....ou autre manager en charge des conditions de travail des personnels d'intervention à domicile, de la qualité...

Méthodes pédagogiques

Présentation expositive et méthodes interactives avec mises en situation, ateliers pratiques, analyse de cas.

Profil du formateur

La formatrice est évaluatrice certifiée COFRAC, consultante formatrice pour EDIAD depuis 2023.

Modalités évaluation des compétences

Compétences évaluées : identifier les principaux outils de prévention des situations de maltraitance et violence en SAD.

Évaluation FINALE écrite sous forme de quiz

Modalités évaluation de la formation

Évaluation de satisfaction à chaud

Sanction de la formation :

Attestation de compétences/formation

MODALITÉS :

Lieu : en classes virtuelles, en inter

Dates : 14 et 18 novembre 2025, 13h 30 17h

Durée : 7 heures, 2 fois 3h 30

Rythme : 2 ateliers en 2 semaines

Réponse sous 3 jours pour une demande d'inscription, sous réserve des places disponibles

Nb de pers minimum 4 - maximum 10

Coût : 250 €/ personne – 10% de remise pour les adhérents FESP

Contact inscription : Carole Edon Lamballe

c.edonlamballe@ediad.com

06 82 64 47 32

ÉVALUATION HAS DES SAD : PREVENIR ET TRAITER LES SITUATIONS DE MALTRAITANCE ET VIOLENCE

PROGRAMME

I. Définitions et cadre juridique

II. Être en conformité les attendus de d'évaluation des ESSMS

Prévenir les situations de maltraitance et de violence :

- Identification des risques maltraitements /violences et repérage des risques spécifiques au métier
- Politique de prévention

Traiter les situations de maltraitance et de violence :

- Procédure de signalement et de traitement
- Outil de signalement
- Suivi

Cette formation est pratico-pratique et vous permettra de bénéficier d'outils types, de trames de documents réglementaires, afin de déployer une stratégie, à court et moyen terme, à piloter en matière de prévention de situations de maltraitance et violence

Rappel des Critères impératifs :

OBJECTIF 3.11 – L'ESSMS définit et déploie son plan de prévention des risques de maltraitance et de violence.

CRITÈRE 3.11.1 – L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées.

CRITÈRE 3.11.2 – L'ESSMS traite les signalements de faits de maltraitance et de violence, et met en place des actions correctives

Questionnaire d'évaluation de compétences

Tour de table de fin de formation

Questionnaire de satisfaction